



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

CDT
Antoine CESARI
groupe D1

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 4 / La souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

L'Etat est à la fois une réalité historique et une construction théorique ce qui rend difficile sa définition : l'Etat est la puissance souveraine : la puissance du peuple lui est déléguée pour tous les domaines où l'initiative privée n'est pas suffisante ou jugée légitime.

Il met en œuvre le contrat social par lequel chacun est le plus libre possible en obéissant à la loi de tous. Les institutions régaliennes se caractérisent avant tout par l'exercice de fonctions dont les limites de compétences varient (édiction de normes, législation réglementation et la sanction de ceux qui les méconnaissent). Son champ d'intervention varie dans les sociétés modernes et s'est étendu là où il existe un intérêt général qui ne peut être satisfait par des intérêts particuliers (éducation, santé, culture, recherche ; c'est l'Etat providence.

Alors la souveraineté étatique a-t-elle un avenir, les Etats sont ils en train de disparaître au profit d'autres forces politiques ?

La souveraineté étatique a un avenir parce qu'elle est le modèle d'organisation humaine le plus partagée au monde et le plus viable pour traiter de la « res publica » la « chose publique »

I/ La sphère d'influence de l'état souverain semble notamment en Europe se réduire du fait de pouvoirs trans-étatiques et intra- étatiques

Outre les nombreux déterminants géopolitiques (équitables partages de ressources, désenclavement, panismes) d'autres moyens de puissances trans-étatiques dont les centres de décision sont à l'extérieur des Etats remettent en cause la souveraineté étatique :

- les firmes multinationales en ce sens qu'elles influent sur la vie économique des populations des états

- les organisations non gouvernementales captant une part de légitimité dans « l'opinion internationale » dont la légitimité politique reste vague
- les organisations internationales plus structurée politiquement (ONU, OMC, organisations régionales) qui empiètent sur certaines fonctions régaliennes
- les organisations criminelles qui instaurent leur organisation parallèle au sein même d'états menaçant leur souveraineté

Des pouvoirs intra- étatiques semblent aussi menacer l'Etat souverain.

Dans le monde occidental, l'idée de nation (volonté de vivre ensemble ou homogénéité selon les deux acceptions) semble perdre de la force du fait de l'individualisme et de l'émergence d'un esprit communautaire (régionalisme, modes de vie, volonté identitaire de minorités) et en parallèle d'un délitement des instruments étatiques de lutte contre ces forces centripètes (crises des systèmes éducatifs, de la promotion au mérite)

Ailleurs dans le monde et notamment en Afrique, de nombreux états sont sujets à des crises par que leur forme (frontières, modèle gouvernemental) actuelle est inadaptée aux populations qu'ils gouvernent

Pourtant malgré les critiques de forme la légitimité du système politique de l'Etat souverain est peu remise en cause

II/ Pour autant la souveraineté étatique reste le paradigme politique le mieux partagé à l'échelle de la planète : il est toujours recherché et puissant.

Historiquement, il n'y a jamais eu autant d'Etats et de peuples cherchant à obtenir une souveraineté étatique : 40 Etats en 1900, près de 200 aujourd'hui.

L'Etat souverain dispose seul d'une réalité diplomatique. Hormis en Europe il n'est pas question dans les organisations régionales (Asie, Amériques) de délégations de la souveraineté étatique à une entité supérieure les centres de décision restent aux Etats souverains. Pour la plupart ils agissent encore de façons très majoritaires sur leur législation économique, éducative, sociale, culturelle.

De surcroît, les exemples des Etats Unis, premier centre de puissance au monde mais aussi la Russie la Chine ou l'Inde, géants géopolitiques sont révélateurs : ils n'appartiennent à aucune organisation où ils ne disposent d'un droit de veto et mène une politique de souveraineté absolue. Ils utilisent surtout pour les premiers les nouveaux moyens de puissance comme la mondialisation économique et le « soft power » pour servir avant tout leur intérêt nationaux.

III/ Et surtout la souveraineté étatique reste le système le plus viable en comparaison des autres modèles proposés.

Ces derniers sont soit en faillite soit présentent des faiblesses telles, que la souveraineté étatique comme modèle politique a encore un bel avenir.

La plupart des états multinationaux ou impériaux, à la différence des états nations et souverains sont en décomposition depuis le début du 20^e siècle (Yougoslavie, empires coloniaux, soviétique). Les panismes d'empire ou religieux, les idéologies antinationales ont conduit à des échecs cuisants.

Les organisations supra- nationales présentent des faiblesses politiques qui font débat et de fait remettent peu en cause la souveraineté des Etats :

- déficit démocratique des institutions européennes et crédibilité d'une Europe puissance (affaire irakienne)
- action de l'ONU subordonnée aux Etats en général et plus particulièrement ceux présents au conseil de sécurité, son rôle en tant que « gendarme du monde »

- nature très vague d'une opinion internationale ou d'une société civile mondiale.

Les organisations intra – étatique présentent aussi des faiblesses politiques qui limitent leur pouvoir d'alternative politique :

- débat sur la décentralisation en France et la capacité pour les sous ensembles étatiques les collectivités à s'administrer seuls
- débat sur l'égalité des chances sur le territoire

Il semble en fait que l'état souverain recherché puissant et viable politiquement surtout si il est national, soit la solution d'organisation politique qui ait, seule, atteint ce point d'équilibre en terme de gestion et de légitimité politique du fait de l'histoire, et en terme de taille critique dans l'organisation politique de groupes humains.

L'avenir est donc aux Etats souverains avec une réelle volonté de coopérer respectant les cohérences culturelles et historiques qui font leur force et gommant par des réformes courageuses celles qui demeurent bellogènes.

De fait la forme étatique ne sera pas remise en cause mais la faiblesse de certains Etats qui ne sauront pas lutter efficacement avec cette volonté, leur sera fatale. La France en fait elle partie ?